

DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIAL

Le développement social territorial est spécifiquement une démarche qui vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de tout âge et de toute condition ainsi qu'à valoriser le développement d'une communauté solidaire à l'échelle de la MRC des Maskoutains. L'enrichissement collectif permet de progresser socialement, culturellement et économiquement dans un contexte de participation active à la vitalité et au dynamisme du territoire, orienté dans un souci de développement durable et de justice sociale.

Aux fins d'alléger le texte, les termes et acronymes suivants ont été utilisés :

CISSSME : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est

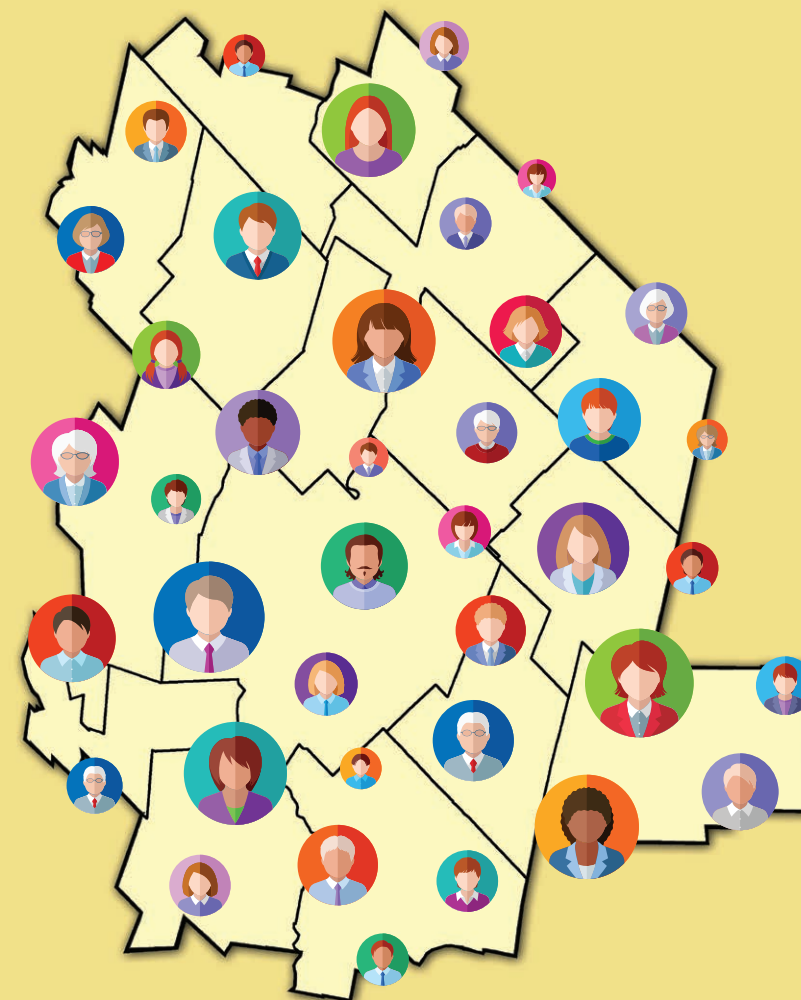
Comité DS : Comité de développement social de la MRC des Maskoutains

CPF : Commission permanente de la famille de la MRC des Maskoutains

CSSH : Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

MRC : Municipalité régionale de comté

RQF : Responsable des questions familiales (élu municipal)



TRANSPORT
CUISINES COLLECTIVES
ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
IMPLICATION CITOYENNE
SAINES HABITUDES DE VIE
ÉDUCATION
ART
SERVICES EMPLOI
ÉPANOUISSEMENT
PARTE NARIAT
GARDERIES
LOGEMENT
EMPLOI
MIEUX VIVRE
ENVIRONNEMENT
CONDITION DE VIE
SERVICES ALIMENTATION
BÉNÉVOLAT ÉCOLES
CONCERTATION
RÉSEAU SOCIAL

TRANSPORT
CUISINES COLLECTIVES
ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
IMPLICATION CITOYENNE
SAINES HABITUDES DE VIE
ÉDUCATION
ART
SERVICES EMPLOI
ÉPANOUISSEMENT
PARTE NARIAT
GARDERIES
LOGEMENT
EMPLOI
MIEUX VIVRE
ENVIRONNEMENT
CONDITION DE VIE
SERVICES ALIMENTATION
BÉNÉVOLAT ÉCOLES
CONCERTATION
RÉSEAU SOCIAL

| OBJECTIFS | ENJEUX | ACTIONS | ◆ RESPONSABLES ET ● COLLABORATEURS | ÉCHÉANCIER / (ANNÉE) | | | | | | | | |
|--|---|---|--|---|--|---|------|---|---|------|--|--|
| | | | | ACTION INITIÉE | | | | | | | | |
| 2019 | | | | | | | 2020 | | | 2021 | | |
| IMPLICATION CITOYENNE | | | | | | | | | | | | |
| Développer, reconnaître et promouvoir l'implication citoyenne et accroître la cohésion dans les différents milieux. | Développer l'implication citoyenne en partenariat avec les élus municipaux (café citoyen, conseil des jeunes, etc.) et les organismes du milieu et travailler en concertation pour rendre les milieux de vie attrayants pour tous les citoyens. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Entreprendre des démarches pour favoriser l'émergence de la participation citoyenne dans chaque municipalité. ✓ Soutenir, informer et consulter les bénévoles ou les citoyens engagés dans le milieu (Info MADA, Le Régional, journaux municipaux et régionaux, Internet, médias sociaux, etc.). ✓ Favoriser les espaces d'échange informel entre citoyens et élus (lors d'événements spéciaux, fêtes, célébrations, consultations, etc.). ✓ Favoriser l'implication citoyenne dans les organismes communautaires. | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Comité DS ● MRC ● Municipalités de la MRC ● RQF ● Partenaires du milieu | x | En continu | | | | | | | |
| | Soutenir la concertation et le partenariat intersectoriel en développement social durable. | | | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibiliser les municipalités et les citoyens à l'importance de la collectivité. ✓ Favoriser la cohésion sociale entre le milieu urbain et le milieu rural. ✓ Offrir des activités de développement des connaissances et des compétences en regard de la participation publique, parapublique, communautaire et municipale. (Ex. : atelier sur le fonctionnement municipal, mécanismes de participation publique, etc.). | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Comité DS ● MRC ● Municipalités de la MRC ● RQF ● Partenaires du milieu | | x | x | | | | |
| ACCÈS AUX SERVICES ET ENVIRONNEMENT | | | | | | | | | | | | |
| Renforcer l'accessibilité aux services et favoriser le développement d'une collectivité inclusive, sécuritaire et accueillante, une ouverture à la diversité et ainsi accroître le sentiment d'appartenance. | Soutenir les actions pour contrer la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire de la MRC des Maskoutains. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire les iniquités en matière de participation citoyenne entre les différents groupes de population (tout-petits, jeunes, personnes âgées, personnes à faible revenu, femmes, personnes issues de l'immigration, personnes ayant des limitations, etc.). ✓ Faciliter l'accès à l'ensemble de la population à l'information concernant les différents services (transport, emploi, éducation, logement, etc.). | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Comité DS ● MRC ● Municipalités de la MRC ● RQF ● Partenaires du milieu | | x | x | | | | | | |
| | Promouvoir le développement et le maintien de milieux de vie sains et sécuritaires pour tous. | | | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer une ouverture à la diversité de façon à prôner l'accès universel à des milieux multifonctionnels sécuritaires. ✓ Viser l'amélioration des conditions de vie qui favorisent la santé et les saines habitudes de vie (SHV). | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Comité DS ● MRC ● Municipalités de la MRC ● CISSSME ● RQF ● Partenaires du milieu | x | x | x | | | | |
| ÉDUCATION ET EMPLOI | | | | | | | | | | | | |
| Améliorer la qualité de vie des citoyens en se souciant de la santé (SHV), de l'éducation et des inégalités sociales et ainsi favoriser un développement économique et social durable. | Développer le plein potentiel du citoyen tout en favorisant des transitions de vie harmonieuses. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Valoriser l'éducation et la persévérance scolaire, la réussite éducative pour tous et à tout âge. Promouvoir l'offre de formation sur le territoire. ✓ Sensibiliser la population à l'importance d'agir rapidement pour favoriser le plein potentiel de tous. ✓ Encourager les différentes collaborations pour permettre à tous de pouvoir travailler, selon son potentiel et ses capacités, par la formation adaptée selon les réalités de la région. | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Comité DS ● MRC ● Municipalités de la MRC ● CISSSME ● CSSH ● RQF ● Partenaires du milieu | x | x | x | | | | | | |
| | | | | | | | x | x | | | | |
| | | | | | | | | x | x | | | |

¹ Le X indique l'année d'initiation de l'action. Cependant, il est bon de tenir compte qu'une action peut s'échelonner sur plus d'une année, parfois même devenir récurrente.